

ECOLO

VERTS DE CONTACT

**UNE MOBILITE
RESPECTUEUSE
POUR TOUS**

Hausse des prix des carburants, en partie causée par la diminution des réserves mondiales de pétrole, et réchauffement climatique de la planète, résultat de l'effet de serre provoqué par le CO2 rejeté notamment par les pots d'échappements sont deux faits avec lesquels nous vivons pour le moment. Il est **URGENT d'agir** sur notre façon ou sur les moyens de nous déplacer.

Moyens de transport alternatifs (covoiturage, transport en commun, vélo ou marche à pied) et utilisation de la voiture de manière moins polluante mais également moins coûteuse, les possibilités d'action sont nombreuses.

**MOBILITE DURABLE
CA PASSE AUSSI PAR GESVES**

Et aussi dans ce numéro :

Moteurs hybrides, biocarburants et des conseils pour consommer moins : en page 2.

Aménagement routiers, mais que fait la Commission « sécurité routière », c'est en page 3

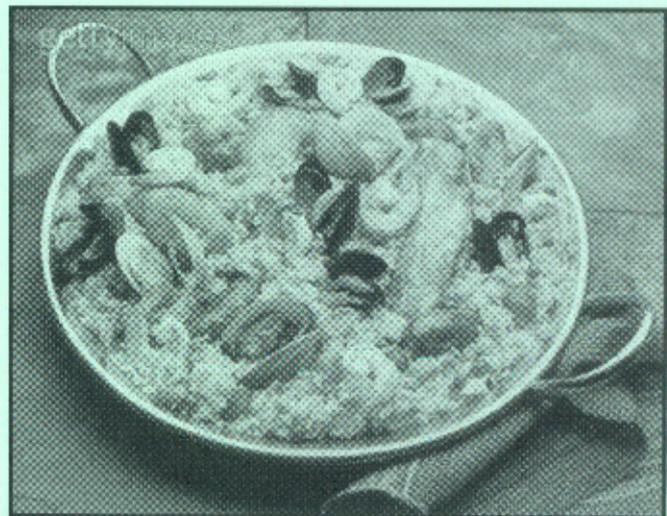
Nous avons **TESTE** pour vous la formule « Train-vélo » : page 4.

INVITATION
à TOUTES et TOUS

SOUPER FESTIF

Samedi 19 novembre 2005
dès 19h

ECOLE DE L'ENVOL
Rue des Ecoles, 2
FAULX LES TOMBES



Au menu

Apéritif

Paëlla

Desserts

Adulte : 15€ - Enfant (- de 10 ans) : 8€

Réservations souhaitées pour le 15 novembre

Claude BERTRAND

Cécile BARBEAUX

083 / 57 00 14

083 / 67 85 30

ROULER MOINS CHER ET PLUS DURABLE, C'EST POSSIBLE

Moteurs hybrides

Un moteur à essence (ou au diesel) est conçu pour permettre à une voiture d'atteindre une puissance maximale. Mais quand le véhicule ne roule pas à cette puissance maximale (c-à-d dans 99% des cas), le rendement est très mauvais et le carburant largement gaspillé. Dès lors, l'idée d'un moteur fonctionnant au carburant traditionnel et à l'électricité prend toute son importance. En effet, l'électrique peut relayer le carburant traditionnel lorsque son rendement est mauvais.

Les voitures à moteur hybride sont encore peu nombreuses sur le marché belge (Toyota Prius, Honda Civic Ima et pour les fanatiques de 4*4, le Lexus RX-400h) et assez chères voire très chères (le prix oscille entre 22000 et 58000 euros). Mais il faut tout de même signaler que le niveau d'équipement est toujours très élevé.

Comparaison entre 2 voitures de même prix ⁽¹⁾

| | Honda Civic Ima | Golf Plus |
|------------------------|--------------------|--------------------|
| CO2 (gr) | 116 | 170 |
| Consommation (l/100km) | 4,9 ⁽²⁾ | 5,7 ⁽²⁾ |
| Vitesse maximum (km/h) | 177 | 161 |

En roulant 20.000 Km/an, on économise 160 litres de carburant et 10.800 gr/CO2.

Si on multiplie ces chiffres par le parc automobile équivalent au supérieur à la gamme de prix présentée ici, on peut entrevoir des économies énormes !

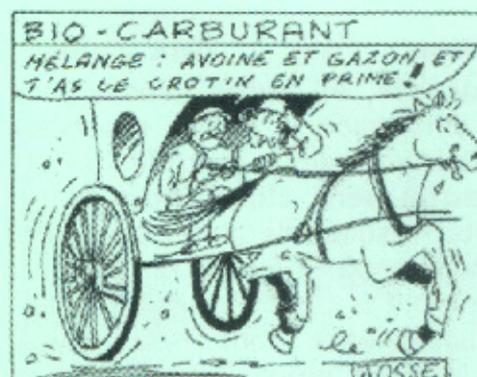
(1) Equipement équivalent, 22000 euros TVAC
(2) cycle inter-urbain

Biocarburants

Les biocarburants sont des combustibles liquides obtenus à partir de végétaux. On peut soit les utiliser en complément des carburants actuels, soit en remplacement avec ou non une modification du moteur (en fonction de leur origine : colza, betterave, blé, tournesol).

Avantages des biocarburants :

- diminution de la consommation des carburants traditionnels, de la demande et donc des prix de ces carburants ;
- création de nouvelles filières chez nous et donc d'emplois ;



Pas d'optimisme béat : actuellement, les biocarburants ne peuvent pas remplacer entièrement les carburants traditionnels : il faudrait planter sur quasi toute la surface de la Belgique du colza ou des betteraves...

Par ailleurs, leur bilan environnemental est controversé. Une partie du CO2 émis lors de la combustion est capté lors de la croissance de la plante, mais les processus de fabrication de ces biocarburants en produisent assez bien. En outre, ils consomment de grandes surfaces agricoles

Et surtout roulez malin

Pour consommer moins de carburant (et donc économiser des sous), il n'est pas obligatoire de faire de gros investissements :

- Une conduite calme permet une diminution de la consommation de carburant de 5% par rapport à une conduite normale.
- Une mauvaise pression des pneumatiques entraîne l'augmentation de la résistance au roulement et donc de la consommation de carburant du véhicule.
- La climatisation entraîne une augmentation de consommation de 15% à 20%. Mettez-vous toujours en mode économique, sauf quand la situation le nécessite vraiment.
- Les objets alourdissent la masse de la voiture et donc sa consommation : pensez à rouler léger.
- Plus on roule vite, plus on consomme de carburant. En passant de 120 km/h à 130 km/h, vous consommez deux litres d'essence en plus par heure. Si vous passez de 120 km/h à 110 km/h, vous en économisez encore plus d'un litre.

Le carburant le moins cher et le moins polluant est celui que l'on ne consomme pas !

NOS AMENAGEMENTS ROUTIERS SONT-ILS TOUJOURS JUDICIEUX ?

Nous pouvons légitimement nous poser la question. Certes, l'aménagement d'un rond-point au carrefour de Faux-les-Tombes constituait une nécessité. Statistiquement, on peut remarquer une diminution des accidents lorsque de tels aménagements sont réalisés. Cependant, ne pourrions-nous pas agir plus en amont du problème ?

Canaliser la circulation au moyen de plaques de béton, de rond-points, de casse-vitesse est une solution, mais elle est très dommageable pour les finances de la communauté. Il faut donc faire le choix d'aménager ponctuellement à gros frais de petites portions de notre réseau routier plutôt que de l'aménager globalement à frais raisonnables afin de le rendre

accessible à tous les usagers et en toute sécurité.

Mais pour qu'une piste cyclable, par exemple, comme celle qui a été aménagée devant la gare de Courrière, puisse être délimitée et sécurisée par un simple trait de peinture sur la chaussée, il faut que les automobilistes respectent ce tracé.

Or, une chose est certaine : sur nos routes, le respect de l'autre, le respect élémentaire du code de la route ne font pas partie des attentions prioritaires. Nous pouvons mettre tous les rond-points que nous voulons, si l'on n'associe pas à cela une sensibilisation des usagers, si l'on ne met pas en place une structure de contrôle routier efficace, si l'on omet par

négligence politique d'assurer la répression des actes mettant en danger les personnes, nous continuerons à gaspiller notre énergie et notre argent inutilement.

Je ne suis pas un adepte de la répression comme seul moyen d'action, la prise de conscience du citoyen doit pouvoir se faire par une information bien distribuée. Mais il faut agir. J'ai fait la démarche de me plaindre auprès des autorités communales, je leur ai proposé des solutions à envisager, mais cela fait plus d'un an maintenant, et comme sœur Anne, je ne vois toujours rien venir... Peut-être que le problème initial est là : avons-nous réellement mis en place des personnes compétentes pour assurer ces fonctions ?

UNE COMMISSION « SECURITE ROUTIERE » SANS ENERGIE

La Commission Sécurité routière, vous la connaissez ? C'est un petit groupe de citoyens, épaulé par la chef de corps de police (présente à toutes les réunions) et par l'un ou l'autre échevin au gr de leur disponibilité. Cette Commission se penche sur les problèmes soulevés par les citoyens de nos 5 villages en ce qui concerne la sécurité routière et le cas échéant, émettre un avis que le Conseil communal suivra ou non...

Le problème de cette Commission, c'est qu'elle ne s'est plus réunie depuis plus de 10 mois !

N'y aurait-il plus de personnes inquiètes par des vitesses excessives dans nos entités, plus de haies qui gênent la visibilité à l'approche d'un carrefour, plus de panneaux de signalisation délavé et presque illisible, plus de routes dangereuses pour les motos ou les cyclistes, plus de parents qui désirent voir des aménagements pour rendre accessibles les écoles en vélo ?



Nous pensons qu'il faut **redynamiser** cette Commission importante et lui donner plus de latitude dans ces interventions.

Pourquoi ne pas la rebaptiser la « **commission mobilité** ». On pourrait y traiter des problèmes de sécurité routière, mais également de sujets plus globaux de déplacements vers les écoles, de transferts vers les centres urbains

aux heures de pointes (départ au travail ou vers les écoles), de sécurisation de la chaussée de Gramptinne, de navettes entre les 5 villages. Cette commission serait un **lieu permanent d'échange** où les citoyens pourraient donner leur avis, poser leurs questions et faire leurs propositions pour améliorer et sécuriser la mobilité dans nos villages.

PLANS DE DEPLACEMENT SCOLAIRE : Ils sont en cours ! Afin de sécuriser et d'aménager les abords de nos écoles, ces outils précieux dépendent de notre implication et des relais de la commune. Mais lors de l'introduction du dossier de demande de subsides à la Région, la commune a notamment introduit un projet de construction d'un parking (pour la moitié du budget sollicité). Ce poste spécifique a été rejeté. Par conséquent, des subsides qui auraient pu être affectés à la création de trottoirs et autres aménagements en faveur d'une mobilité alternative ne nous seront pas entièrement octroyés. **DOMMAGE !!!**

Nous avons testé pour vous : La formule « Train-Vélo » pour se rendre à Namur

Que du bonheur ! Enfin presque... Sport, détente et quelques centaines d'euros d'économie par mois. Ce n'est pas un rêve.

Expliquons. Aller travailler à Namur en voiture : une corvée : embouteillage et surtout parking. Trouver une place gratuite est une mission quasi impossible. Combien de temps à tourner en rond ? Combien de PV ? Combien de kilomètres à pieds car finalement garé à Houtsiplou ? Je n'ose y penser.

Après réflexion, nous avons vendu une des deux voitures du ménage. Conséquences : 20 à 25 minutes de vélo de Gesves à Assesse, puis autant pour le trajet en train entre Assesse et Namur. Idem pour le retour. Mon employeur me paie 15 centimes d'euros par kilomètre parcouru à vélo (30 € / mois) et prend en charge 100% de l'abonnement SNCB. Finies les assurances, les taxes, les pleins d'essence, la pollution, les PV, ...

Sept kilomètres au petit matin, ça réveille et ça tient en forme. Dans le train, j'écris, cet article par exemple, je dors parfois... Difficile de faire cela seul dans ma voiture.

Bus communal pas commun

Après plusieurs années de bons et loyaux services, il a fallu remplacer un bus communal qui permettait notamment de transporter les enfants lors d'activités scolaires.

Le choix s'est porté vers un bus des TEC. Cette option fut très critiquée. Tombé en panne dès ses premières sorties, ce bus d'occasion a fini l'année scolaire au garage privant ainsi les écoles d'un confort de transport bien nécessaire. Fuite d'huile, moteur défectueux, vices cachés, trop long, trop cher, pas assez neuf, bientôt plus de pont... Tout a été dit, mais où est la vérité.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER : LOCALE ECOLO DE GESVES

Claude BERTRAND – 081/57.00.14

Claude.bertrandc13@swing.be

Conseiller communal et Secrétaire de la locale

Cécile BARBEAUX – 083/67.85.30

cecile_barbeaux@yahoo.fr

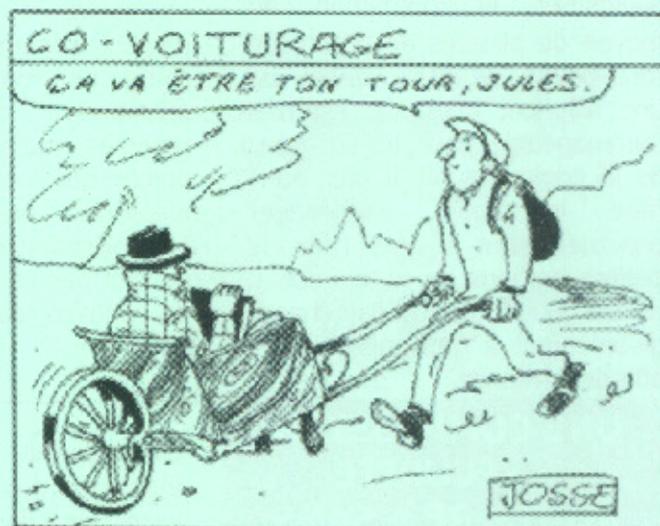
Secrétaire de la locale

Site internet de la Régionale :

<http://www.namur.regionale.ecolo.be>

La pluie ? Oui, mais assez rarement. Il faut prévoir un pantalon imperméable. Le vent ? Là, il faut partir 5 minutes plus tôt s'il est contraire. Si vraiment il fait trop moche, j'ai toujours des amis pour co-voiturer. La sécurité ? J'ai investi dans un gilet fluo et un rétroviseur. Je fais également réviser régulièrement mon vélo.

Heureux alors ? Presque tout à fait. La gare d'Assesse ne tourne à rien. Le chef de gare est parti. Il y a du vandalisme. Ça n'empêche pas le train d'arriver à temps !



Après les vacances et une cure de jouvence dans les ateliers des TEC (seuls capables de réparer le bus « nous a t'on dit »), il a repris du service pour la rentrée mais cela pourrait mieux se passer.

Si l'achat d'un véhicule d'occasion est parfois douteux nous avons laissé le bénéfice du doute quant à ce choix communal. Cependant s'il devait s'avérer un réel danger nous ne manquerions pas de le dénoncer.

SAVEZ-VOUS QU'UN BUS LOCAL CIRCULE GRATUITEMENT LES MERCREDIS

Ce bus local, ainsi que d'autres initiatives relatives à la mobilité, furent présentés lors d'une conférence qui s'est tenue le même jour que le Conseil communal !!! Il permet aux habitants de se rendre sur Gesves puis de rentrer chez eux. Cette initiative intéressante doit bien sûr être évaluée (notamment les horaires), mais n'hésitez pas à en profiter jusqu'à la fin de l'année...

Par ailleurs, en cas de besoins ponctuels de déplacement, vous pouvez aussi contacter votre mutuelle qui dispose d'un service d'entraide.